

Votre enfant a terminé les 6 étapes du Patinage Plus ou les a presque terminées ? Vous vous demandez ce qu'il y a après ?

Une fois le programme Patinage Plus complété, votre enfant a toutes les bases du patinage sur glace que ce soit pour le hockey, le patinage de vitesse, la ringuette ou le patinage artistique. Si votre enfant souhaite continuer à progresser en suivant des cours dans l'une de ces disciplines, il suffit de s'informer auprès des organisations sportives concernées.

Ici, au CPA Duberger-Les Saules, nous offrons la possibilité de suivre des **cours privés de patinage artistique** qui permettent aux patineurs de tout âge d'apprendre les habiletés de base dans les disciplines de la danse sur glace, des habiletés de patinage, du style libre, du patinage d'interprétation et du patinage synchronisé.

Qu'est-ce que les cours privés de patinage artistique ?

Le patinage STAR (cours privés) permet d'apprendre les habiletés de patinage artistique en leçons privées (ou parfois en petits groupes), de manière progressive et plus intensive. Les cours privés sont donnés par un entraîneur professionnel pour perfectionner les techniques de bases et apprendre de nouveaux mouvements de patinage artistique. Les patineuses et les patineurs ont la possibilité d'être évalués par le système d'évaluations national uniformisé de Patinage Canada.

Mon enfant peut-il s'inscrire aux cours privés ?

Votre enfant n'a pas besoin d'avoir terminé toutes ses étapes du Patinage Plus avant de s'inscrire aux cours privés. En fait, on peut s'inscrire aux cours privés à tout moment. Par contre, nous recommandons d'avoir au moins complété l'étape 3 du Patinage Plus et si ce n'est pas le cas, nous suggérons de faire une saison supplémentaire au Patinage Plus afin que les bases du patinage soient bien acquises. De plus, l'enfant qui s'inscrit aux cours privés doit avoir un minimum d'autonomie, car il aura quelques moments durant ses entraînements pour se pratiquer seul.

Comment ça fonctionne pour les coûts ?

Au début de la saison, un coût d'inscription sera payé au club pour toute la saison, ce qui vous donne accès à du temps de glace. Par la suite, l'entraîneur vous enverra des factures régulièrement tout au long de la saison en fonction de l'horaire et du budget que vous aurez préalablement discuté ensemble. Tous les entraîneurs ont des tarifs différents en fonction de leurs formations et de leur expérience. N'hésitez pas à les contacter pour vous en informer. Pour vous aider, vous pouvez consulter la liste des entraîneurs disponibles sur le site internet du club (dans la section À propos – entraîneurs) : <https://www.cpaduburgerlessaules.org/about-1-2>.

Comment ça fonctionne pour l'horaire des pratiques ?

Cette année le club offrait des plages horaires 5 jours par semaine et l'horaire risque d'être similaire l'an prochain. Par la suite, c'est à vous de vous entendre avec l'entraîneur du moment où les cours auront lieu selon vos disponibilités et ses disponibilités. Votre enfant peut aussi venir se pratiquer seul, même si son entraîneur n'est pas disponible.

Comment ça fonctionne pour les inscriptions ?

Avant d'inscrire votre enfant aux cours privés, vous devez avoir choisi un entraîneur et vous être assuré que celui-ci est prêt à donner des cours privés à votre enfant. Les inscriptions débuteront au cours de l'été 2026 pour la saison 2026-2027 (surveillez vos courriels et notre page Facebook). Une fois inscrit, votre enfant aura la possibilité de commencer à patiner dès la fin du mois d'août 2026 et la saison se termine à la fin du mois de mars 2027.

Si vous avez des questions ou vous avez besoin de précisions, n'hésitez pas à nous écrire!